

Indignation feinte du gouvernement et des autres gouvernements de l'Union européenne sur les « Paradise Papers »

# Et pendant ce temps-là, Macron taille à la hache dans la protection sociale



AFP

Pages 2 et 3

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

### ÉTAT ESPAGNOL-CATALOGNE

Une déclaration du comité exécutif du Parti ouvrier socialiste internationaliste (Posi), section de la IV<sup>e</sup> Internationale dans l'État espagnol

**La démocratie, c'est la République !**

**Non à l'article 155 !**

**Libération immédiate des deux Jordi**

**et de tous les emprisonnés !**

Page 10

**Exceptionnellement cette semaine votre bulletin d'abonnement est en page 7**

Je m'abonne à **Informations ouvrières**

**CHOISISSEZ VOTRE FORMULE** Remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse  
 Par prélèvement mensuel : 5,80 euros ( 9,50 euros pour les plus clos)  
(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signer l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)  
OU :  
 5 numéros "découverte" : 7 euros •  12 numéros : 17 euros •  4 mois (17 numéros) : 24 euros  
 6 mois (25 numéros) : 33 euros •  1 an (51 numéros) : 65 euros •  1 an, pli clos : 110 euros  
Et toujours...  12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Comité : ..... Département : .....  
Nom, prénom : .....  
N° : ..... Rue, bd, av, etc. : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

**Mandat**  
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Informations ouvrières à envoyer des instructions à votre banque pour débits votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Informations ouvrières.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.  
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont épuisés dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Date : .....  
Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_  
**IMPORTANT** : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.  
Numéro RCS : FR6922442545  
Cade réservé à l'Administration du journal



## « À 80 ans, elle doit quitter l'hôpital à minuit »

(Lu dans *Ouest-France*)

« Nous allons fermer des lits inutiles », a déclaré, le mois dernier, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, en martelant son intention de couper dans les dépenses de santé, de généraliser les soins ambulatoires à l'hôpital mis en avant par celle qui l'a précédée, Marisol Touraine (admis tôt le matin, le patient doit quitter l'hôpital dans la journée pour ne pas occuper de lit la nuit). L'actuelle ministre veut accélérer cette politique. En voici une illustration, donnée par *Ouest-France*, le 9 novembre.

« Yvonne, 80 ans, a été admise, fin octobre, au service des urgences de l'hôpital de Vannes (...). "Elle ne mangeait plus, elle était très faible", explique François Coupez, son fils (...). En fin de soirée, elle passe des radios et est installée sur un lit, dans une chambre. "À minuit, un médecin est venu la voir en lui disant qu'elle devait partir. Elle a tenté de nous joindre, en vain", poursuit son fils, en colère. Sans mode de transport, on lui demande si elle possède un moyen de paiement pour réserver un taxi. "En pleine nuit, à 80 ans, ma mère s'est retrouvée devant l'hôpital et a payé 103 euros pour rentrer chez elle", regrette François Coupez. Arrivée vers 2 heures du matin à son domicile, Yvonne va alors avoir beaucoup de mal, dans le noir, à ouvrir sa porte de garage. Elle était trop faible. Sans force, elle aurait pu passer la nuit dehors. »

# À quand les « Macron Papers » ?

**Tous les grands médias feignent aujourd'hui de s'en indigner : les ultra-riches cachent leurs immenses fortunes dans les paradis fiscaux, comme le révèlent les « Paradise Papers ». Macron répond en leur offrant des dizaines de milliards d'euros supplémentaires.**

**D**es capitaux colossaux détenus par de grandes entreprises et quelques centaines de milliers d'individus très fortunés échappent à la fiscalité de leurs pays, cachés dans des paradis fiscaux. Les riches, immensément riches, n'ont jamais été aussi riches. Et leur richesse, sans cesse accrue par l'exploitation capitaliste, est considérablement plus importante que ne le laissent supposer leurs feuilles d'impôt.

## Évasion fiscale : l'hypocrisie des gouvernements successifs

« Il faut faire la différence entre les optimisations fiscales qui ont une base légale (...) et les infractions », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, lors de son compte rendu du Conseil des ministres, le 7 novembre. Eh oui ! quand on est riche, ne pas payer ce qu'on doit en impôts grâce aux paradis fiscaux (on dit « optimiser », en langue de bois), c'est légal, au nom de la sacro-sainte propriété privée du capital ! Et, de toute façon, il y a de moins en moins de fonctionnaires pour mettre le nez dans vos comptes : depuis 2002, 37 000 postes ont été supprimés dans l'administration des Finances publiques, soit un quart des effectifs, par les gouvernements de droite comme de gauche. Macron poursuit sur la même lancée, en supprimant, l'an prochain, plus de 1 600 postes dans ce ministère. ■

La presse internationale a eu accès à une masse de documents (surnommés « Paradise Papers ») d'un cabinet spécialisé dans les montages financiers qui permettent une évasion fiscale à grande échelle. Elle estime que 40 % des profits des multinationales sont dissimulés dans ces paradis fiscaux ; elle indique en outre que les ultra-riches (représentant 0,01 % de la population des pays développés), dont le patrimoine individuel se compte en centaines, voire en milliers de millions de dollars, y cachent des actifs financiers d'un montant équivalent à 10 % du PIB mondial. Ces personnes riches vont jusqu'à y mettre leur yacht à l'abri, tel celui, de 101 mètres de long, de Bernard Arnault, dirigeant de la multinationale du luxe LVMH.

## 20 MILLIARDS D'ÉVASION FISCALE

Et dans le même temps, « les pauvres sont de plus en plus pauvres », selon le constat dressé par le Secours catholique dans son rapport annuel. Pour sa part, l'Insee dénombre neuf millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Et cela se passe dans la cinquième puissance du monde. Dans le monde entier, pour ne citer qu'un seul chiffre, un milliard de personnes survivent dans des bidonvilles, parce qu'elles perçoivent des salaires de misère ou sont condamnées au chômage, ou parce qu'elles ont été contraintes de fuir des campagnes encore plus miséreuses. En ces temps où les gouvernements appliquent la rigueur, démantèlement des systèmes de protection sociale collective au nom de l'équilibre budgétaire et de la nécessité de faire baisser le coût du travail (c'est-à-dire d'appauvrir les travailleurs), l'évasion fiscale pratiquée par les grandes entreprises et les grandes fortunes prive les États d'au moins 350 milliards d'euros de ressources fiscales par an, dont 20 milliards rien que pour la France.

## MACRON BAISSÉ LES COTISATIONS PATRONALES

Que représentent ces 20 milliards ? C'est, par exemple, environ sept fois ce que la ministre de la Santé veut couper dans les dépenses de santé l'an prochain. Et ce n'est qu'un début. Cette ministre estime que « 30 % des dépenses d'assurance maladie ne sont pas pertinentes ». Conséquence parmi d'autres : des personnes âgées sont chassées des hôpitaux en pleine nuit (voir encadré) ! Les patrons et actionnaires fortunés qui se soustraient à l'impôt sont en plus récompensés par le gouvernement Macron. Il supprime l'impôt sur les grandes fortunes (le patrimoine financier en sera exonéré). Il institue une *flat tax* (un prélèvement forfaitaire au taux unique de 30 %) qui va faire baisser à terme de deux milliards d'euros la taxation des profits financiers (dividendes d'actions, intérêts, etc.). Il va diminuer d'un quart, sur cinq ans, l'impôt sur les profits des entreprises, qui va passer de 33 % à 25 %. Il s'apprête à baisser de six points les cotisations patronales pour l'assurance maladie et, dans le même temps, il augmente l'impôt CSG payé par les salariés et les retraités. Pour ces derniers, cela représente une augmentation de 25 % de cet impôt !

## CHARITÉ D'ÉTAT

À terme, Macron, reprenant les exigences martelées depuis des décennies par les patrons, veut mettre à bas la Sécurité sociale conquise en 1945, fondée sur le salaire différé (les cotisations salariales et patronales), et instituer un système de charité d'État (un « socle de base » ou « filet de sécurité »), financé par l'impôt, soumis aux aléas des politiques budgétaires, et que chacun complètera comme il pourra par des assurances privées. En exonérant, au passage, les patrons de dizaines de milliards d'euros ! À quand les « Macron Papers » ?

Yan LEGOFF ■

# Pour les patrons, le jackpot

Le gouvernement a décidé de remplacer les cotisations salariales d'assurance maladie et d'assurance chômage par la CSG, qui augmente de 22,6 % pour les retraités et de 25,5 % pour les invalides !

La CSG augmente... et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2018 diminue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la cotisation patronale d'assurance maladie de six points.

**A**ujourd'hui, les cotisations d'assurance maladie représentent 13,64 % du salaire global dont 0,75 % à la charge du salarié.

Ce que Macron a fait voter, c'est le passage de 13,64 % à 6,89 % de la cotisation. Soit une diminution de plus de 50 % du financement par les cotisations sociales.

Jamais, dans l'histoire de la Sécurité sociale, les employeurs n'ont bénéficié d'un tel cadeau.

Un cadeau qui vient s'ajouter à tous les autres :

- à la diminution, en 2016, du taux de la cotisation allocations familiales de 5,25 % à 3,45 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, qui va se traduire par une perte de 7,5 milliards en 2017 ;
- à l'augmentation des exonérations générales existant précédemment ;
- à la diminution des cotisations AF des travailleurs indépendants.

Et tout cela sur le fond du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), au bénéfice des patrons, qui sera transformé, à compter de 2019, en exonération permanente de cotisations.

En 2018, le CICE rapportera 21 milliards aux patrons, soit 4,3 milliards de plus qu'en 2017 et 7,8 milliards de plus qu'en 2016.

En l'an 2019, les patrons feront coup double : cette année-là, ils bénéficieront de la réalisation financière du CICE 2018 (21 milliards) et de la diminution du taux des cotisations d'assurance maladie : 24,8 milliards !

## LA SÉCU, L'ASSURANCE CHÔMAGE, ETC.

# Ce que Macron veut faire : « Sortir d'un système où chacun se dit "j'ai cotisé, j'ai droit à être indemnisé" »

**E**n remplaçant les cotisations d'assurance maladie et d'assurance chômage par la CSG, le gouvernement Macron casse le financement de la protection sociale collective fondé sur les cotisations sociales.

La CSG, c'est un impôt, appelé désormais à financer indifféremment l'assurance maladie, l'assurance chômage, la politique du logement, les retraites, etc. Enfin, ce qu'il en resterait...

La CSG est non seulement le moyen de vider les caisses de la Sécu tout en exonérant les riches d'impôts (lire page 2), elle est aussi un outil redoutable pour bouleverser tout le système.

Le système de solidarité conquis en 1945 est fondé sur la règle simple : les cotisations de tous garantissent les droits de tous. Chacun des bénéficiaires, assuré ou ayant droit (parent, enfant, etc.), a des droits égaux.

Macron lui-même l'a bien dit, le 14 février dernier, dans une interview au journal financier *Les Échos*, alors qu'il était encore candidat à la présidentielle. Il y déclarait, à propos de la « réforme »

de l'assurance chômage qu'il prépare : « *La réforme de l'Unedic permettra d'aller vers une assurance universelle (...). Nous sortons réellement d'un système assurantiel où chacun se dit "j'ai cotisé, j'ai droit à être indemnisé".* » Macron le dit lui-même. Grâce à l'impôt CSG, il faut en finir avec « le droit à être indemnisé »...

« *Le gouvernement, en fonction de ses orientations politiques, aura alors les mains totales*

*ment libres pour décider, par exemple, de réduire drastiquement le niveau de l'indemnisation* », notait déjà, le 18 décembre 2016, le journal *Libération*. Et ce qui se dessine pour l'assurance chômage est vrai pour tout.

Le président du Medef a levé une partie du voile dans sa conférence mensuelle du 17 octobre dernier, concernant la future réforme de l'assurance chômage : « *Nous imaginons au Medef et, là, ce sont des pistes de réflexion, qu'il peut y avoir un système à voir avec le gouvernement dans les semaines, les mois à venir sur un socle de base payé par la solidarité, donc par l'impôt, et puis un socle assurantiel par-dessus.* »

En langage clair : il y aurait un socle minimal, une misère, financé par l'impôt CSG et fixé par le gouvernement, et au-dessus, une « assurance » où les patrons ne paieraient rien.

Pour les retraites, Macron veut aussi instaurer un « système universel ». Pour l'assurance maladie aussi : la ministre de la Santé vient de lancer une concertation pour la création d'un « panier de soins standard pour lequel le patient n'aurait aucun reste à charge », à condition qu'il ait une mutuelle. C'est l'équivalent du « socle de base » dont parle Gattaz pour l'assurance chômage. Et pour les soins qui ne figureraient pas dans ce « panier de soins » ? Il faudrait prendre une assurance « complémentaire » pour être remboursé ! Enfin, ceux qui en auraient les moyens.

On l'aura compris : menés à terme, ces projets signifieraient la mort pure et simple de la Sécurité sociale.

## Les chauffeurs d'Uber assurés contre les accidents du travail... chez Axa

Comme d'habitude, la multinationale Uber est le banc d'essai de ce que Macron veut imposer à tout le monde.

Les chauffeurs d'Uber n'étant pas reconnus comme salariés, ils ne bénéficient pas de la législation accidents du travail instaurée dans la Sécurité sociale en 1945.

Pas d'accidents du travail pour des chauffeurs ? Bien sûr que si ! Mais les chauffeurs d'Uber étant des travailleurs « libres », ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes !

D'où une situation où la société Uber cherche, selon ses propres mots, à « rétablir la confiance » avec ses chauffeurs. Elle a donc créé une assurance pour ses chauffeurs. Ou plutôt, Uber s'est entendu avec l'assureur Axa pour cette assurance, « de l'acceptation d'une prise en charge d'un client jusqu'à l'arrivée à destination de ce dernier ».

Uber et Axa ? Nous voilà revenus à avant 1945, quand le salarié, victime d'un accident du travail, devait se débattre avec les assurances privées et faire la preuve de la faute de son employeur.

## ÉDITORIAL

# Inversion des valeurs de civilisation

**Dominique Canut,**  
membre du bureau national du POI

**J**amais un président de la République n'a été aussi mal élu, il est le produit d'une extraordinaire décomposition des partis politiques institutionnels massivement rejetés.

Pourtant il se permet (encore) de mettre en place son programme de destruction. Au-delà des ordonnances, c'est au tour du bac et les concertations sur la formation professionnelle et l'assurance chômage qui ont déjà débuté. L'objectif de Macron est de liquider toutes les conquêtes ouvrières historiques arrachées en 1936 et 1945.

Tout a été fait pour faire barrage à la mise en mouvement de la classe ouvrière, notamment de la part des appareils syndicaux. Dans ce sens, la CFDT s'est radicalisée dans l'« accompagnement et la collaboration de classe », Berger allant jusqu'à déclarer que manifester dans la rue n'est pas la solution. Les hésitations ou parfois les précipitations des dirigeants syndicaux n'ont pas non plus aidé à l'unité d'un mouvement ouvrier capable de faire reculer la politique libérale présidentielle.

En même temps que Macron organise la casse du Code du travail avec l'inversion des normes, les accords locaux d'entreprises primant, il développe l'inversion des valeurs fondatrices de toute civilisation moderne, la solidarité. Les retraités doivent être solidaires des actifs salariés, le travail devant être valorisé, les retraités doivent s'acquitter d'une hausse de la CSG au profit du pouvoir d'achat des actifs pour compenser la baisse des charges salariales et patronales. La hausse du pouvoir d'achat se ferait donc sur le dos des retraités ! Les principes historiques de solidarité intergénérationnelle sont inversés, ceux de la création de la Sécurité sociale issue du programme du Conseil national de la Résistance également. Dans ce sens, le président des riches détourne avec une perversion sans égale le sens des mots, des concepts sociaux et de l'histoire ouvrière. Après avoir évincé Bayrou, il vient d'obtenir le ralliement de Juppé.

Un indicateur passé inaperçu nous montre l'ampleur de la paupérisation de la classe ouvrière : six cent mille automobilistes roulent sans assurance ! L'interprétation ministérielle est : « Quelle négligence ! » Quel mépris pour ceux qui n'ont plus les moyens de payer une assurance automobile... Sans parler des inégalités territoriales colossales, avec une désertification du milieu rural jamais connue.

Malgré tout, rien n'est encore joué ; les syndiqués, les militants syndicaux ont su dépasser les obstacles dressés devant eux et, le 16 novembre, la CGT, FO, Solidaires, la FSU, l'Unef, l'UNL et la Fidl appellent à la grève et à des manifestations contre les ordonnances Macron. Cette journée qui s'annonce d'ores et déjà comme une réussite n'est pas une fin en soi, mais une étape dans la construction du rapport de force engagé unitairement. La question de l'unité étant déterminante.

Depuis le 14 octobre, de nombreux comités de résistance et de reconquête se sont créés un peu partout dans les départements et les localités, constitués de militants de divers horizons, syndicalistes, militants politiques, parents d'élèves, de la société dite civile et autres. Ils débattent autour d'*Informations ouvrières* et agissent en aidant à la résistance à la politique de destruction mise en œuvre, pour préserver les conquêtes ouvrières.

De notre côté, le Parti ouvrier indépendant prépare activement son VI<sup>e</sup> Congrès qui se tiendra les 16 et 17 décembre prochains. Chaque semaine, *Informations ouvrières* rend compte de ce moment privilégié dans la vie démocratique de notre parti.